

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 7**

**Décembre 2019**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANO** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

## EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. La dynamique paysagère, la gestion foncière, la distribution des produits vivriers, l'insécurité urbaine, les migrations, l'intégration des gares routières dans le tissu urbain, le développement local, les questions sanitaires ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction**

**KOUASSI Konan**

## COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

## Sommaire

<p><b>BOUKPESSI Tchaa, ADRIKA Nafiou, KOUMOI Zakariyao</b></p> <p><i>Dynamique de la végétation et état actuel de la flore du plateau de l'Adélé (Centre-Togo)</i></p>	7
<p><b>Sylvestre Abiola CHAFFRA, Toussaint Olou LOUGBEGNON, Jean Timothée Claude CODJIA</b></p> <p><i>Analyse de la distribution de l'avifaune du Bénin en relation avec les différents écosystèmes : essai cartographique et perspectives de conservation des habitats d'intérêt écologique</i></p>	25
<p><b>KOFFI Kan Emile, KOUASSI Kouamé Julien, ETTIEN Zénobe N'dadja</b></p> <p><i>Mutations paysagères dans la forêt classée de Foro-Foro (Centre, Côte d'Ivoire) dans une région en crise</i></p>	50
<p><b>OUREGA Kouessi Remi Stephane, KONAN Kouadio Eugène, KOLI BI Zuéli</b></p> <p><i>Occupation de l'espace dans un contexte d'évolution démographique dans la sous-préfecture de Korhogo (Côte d'Ivoire)</i></p>	65
<p><b>BA Aïcha Idy Seydou Wally, DIOUF Adama Cheikh, CISSOKHO Dramane</b></p> <p><i>Analyse des modes de gestion foncière dans le delta du fleuve Sénégal : exemple des communes de Diama, Gandon et Ronkh</i></p>	77
<p><b>Moussa TOURE, Siaka DOUMBIA</b></p> <p><i>Analyse de la gestion coutumière des espaces agricoles dans le cercle de Dioïla au Mali</i></p>	88
<p><b>KONAN Kouamé Hyacinthe</b></p> <p><i>La gestion participative, une solution à l'orpaillage clandestin au nord de la Côte d'Ivoire</i></p>	105
<p><b>THIOR Mamadou, SANE Tidiane, MBALLO Issa, BADIANE Alexandre, SY Oumar, DESCROIX Luc</b></p> <p><i>Contraintes à la production rizicole et reconversion socioéconomique dans la commune de Diembering (Sénégal)</i></p>	118
<p><b>Codjo Clément GNIMADI</b></p> <p><i>Rôle des coopératives de producteurs d'ananas dans la réduction de la pauvreté dans la commune d'Allada au sud du Bénin</i></p>	133

<b>DIALLO Mary, COULIBALY Katchenin Aminata, ASSUÉ Yao Jean-Aimé</b> <i>Contributions des femmes rurales aux ressources des ménages dans les Sous-préfectures de Boundiali et de Siempurgo (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	148
<b>KOUMAN Kouassi Alain, KOUASSI Patrick Juvet, GOGBE Téré</b> <i>Action municipale et développement de la ville de Man (ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	162
<b>Lamourdja BIALI, Iléri DANDONOUGBO, Komi N'KERE</b> <i>Les facteurs de l'insécurité à Lomé dans un contexte de croissance urbaine</i>	179
<b>KAKOU Golly Mathieu, KOUAME Carine Natacha, AMAND M'boh Serge</b> <i>La gare routière de Bonoua et ses implications socio-économiques et environnementales</i>	197
<b>GBANFLIN N'dri Amos, ALOKO-N'guessan Jérôme</b> <i>Insertion des gares routières spontanées dans le tissu urbain de Yopougon (Abidjan, Côte d'Ivoire)</i>	214
<b>Ibrahima Faye DIOUF, Mamadou Bouna TIMERA, Papa SAKHO</b> <i>Migration de retour des diplômés sénégalais de France et investissement citoyen au Sénégal</i>	231
<b>SAMAKE Charles, FOFANA Sory Ibrahima</b> <i>Analyse des déterminants de la mortalité des enfants de 0 à 5 ans dans la commune rurale de Miena/cercle de Koutiala (Mali)</i>	245
<b>KOUAME Koffi Fiacre, KOUAME Dhede Paul Éric, LOUKOU Alain François, DJAKO Arsène</b> <i>Les disparités d'usage éducatif du smartphone dans les établissements secondaires de la région de la Marahoué (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	261
<b>MAFOU Kouassi Combo</b> <i>Migrations agricoles à Bonon: de la fin des mouvements d'aller-retour à la sédentarisation des populations</i>	278
<b>YEBOUE Konan Thiéry St Urbain</b> <i>Problématique de la consommation du riz importé dans les bassins de production du riz local du centre de la Côte d'Ivoire</i>	293

**Philippine SONON, Abou-Bakari IMOROU**

*Santé publique et sciences sociales : quels apports, quelle convergence pour la compréhension des difficultés d'appropriation de l'offre contraceptive biomédicalisée à Zè (Sud-Bénin) ?*

312

## **ACTION MUNICIPALE ET DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE MAN (OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)**

**KOUMAN Kouassi Alain**, Doctorant, Institut de Géographie Tropicale,  
Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan),  
Email : alainkouman@yahoo.fr

**KOUASSI Patrick Juvet**, Assistant, Institut de Géographie Tropicale,  
Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan),  
Email : kpatrickjuvet@yahoo.fr

**GOGBE Téré**, Professeur Titulaire, Institut de Géographie Tropicale,  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan),  
Email : gogbetere@yahoo.fr

### **Résumé**

Malgré l'effectivité de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire depuis 1978, la ville de Man reste à la traîne du développement. Cette étude vise à montrer l'influence des actions municipales sur le développement de la ville de Man. La démarche méthodologique adoptée repose sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. Les résultats de notre analyse ont révélé la dégradation de l'environnement urbain, la paupérisation de la population et une insuffisance des infrastructures socio-économiques de base en dépit des réalisations entreprises par les conseils municipaux qui se sont succédé depuis 1980.

**Mots clés :** Développement local, infrastructures socio-économiques de base, municipalité, Man.

### **Abstract**

Despite the effectiveness of the decentralization policy in Côte d'Ivoire since 1978, the city of Man remains lagging behind development. This study aims to show the influence of municipal actions on the development of the city of Man. The methodological approach adopted is based on the documentary research and the field investigation. The results of our analysis revealed the deterioration of the urban environment, the impoverishment of the population and a lack of basic socio-economic infrastructure despite the achievements of the municipal councils that have succeeded each other since 1980.

**Key words:** Local development, basic socio-economic infrastructure, municipality, Man

## **Introduction**

Certains États Africains ont été confrontés à des difficultés grandissantes durant les années 1980, suite en particulier à la chute de leurs recettes d'exportation (Momar - Coumba, 2001, p.8). Cette crise économique et l'effondrement de l'État providence ont conduit les autorités gouvernementales à rechercher des approches alternatives dans la promotion du développement vu que la question du développement est restée dans l'histoire de toutes les sociétés humaines le problème de tout le monde (Minche et al., 2006, p.7). Ainsi, à l'image de nombreux pays africains, la Côte d'Ivoire s'est choisie comme levier du développement local, la décentralisation depuis 1980. Elle s'est engagée dans la politique de décentralisation, suite aux effets néfastes de la crise économique de la fin de la décennie 70, auxquels se sont ajoutées les exigences des partenaires au développement qui conditionnaient la poursuite de leurs appuis à l'État ivoirien par un changement (Yéo et Bohoussou, 2017, p. 49). La décentralisation est une forme d'administration qui a permis l'érection de plusieurs localités en communes.

Ces entités décentralisées, dotées de la personnalité juridique et d'autonomie financière sont les premières interlocutrices des populations, pour lesquelles ces communes ne cessent d'entreprendre diverses initiatives. Parmi lesquelles, la réalisation de différentes actions et opérations pour non seulement lutter contre la pauvreté, mais aussi offrir aux populations un cadre de vie agréable.

Cependant nombreuses de nos villes sont en crise malgré la décentralisation. Or, la décentralisation se définit comme un système politique permettant de lutter contre les disparités en matière de développement par la dotation en équipements et infrastructures du territoire de façon équitable (Ballo, 2009 cité par Yéo et Bohoussou, 2017, p. 49). Man, une ville secondaire, en est un exemple illustratif. Un constat qui nous a amenés à nous interroger sur l'impact de l'action municipale sur les conditions et le cadre de vie des populations à Man. Dans quelle mesure les actions municipales contribuent au développement de la ville de Man ? Les préoccupations subsidiaires qui ressortent de cette question sont : quels sont les actions municipales en réponse à la demande sociale à Man ? quelle est l'influence des réalisations de la municipalité sur la qualité de vie des populations ? quels sont les révélateurs du dysfonctionnement de la politique de développement local dans la ville Man ?

Cette étude vise à montrer l'influence des actions municipales sur le développement de la ville de Man. L'approche méthodologique de cette étude a été orientée par cet objectif de recherche.

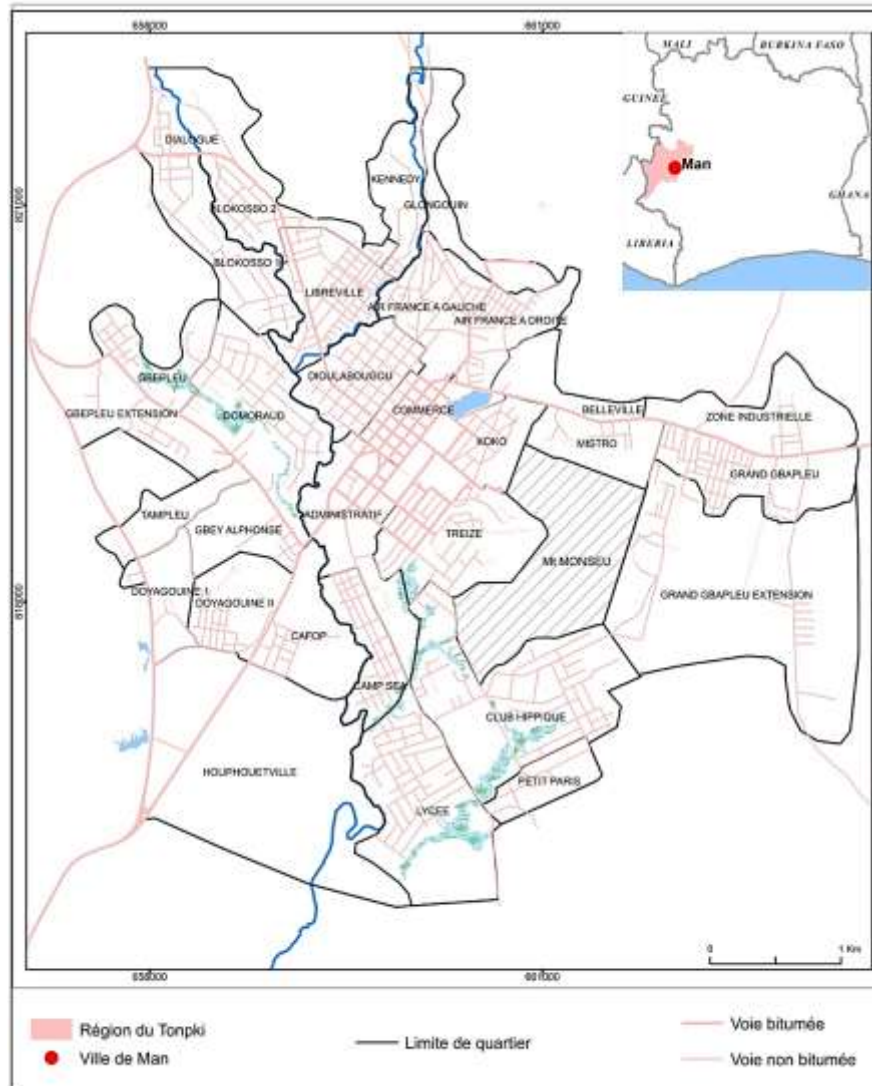


## 1- Matériels et Méthode

### 1-1- Présentation de la zone d'étude

Vitrine de l'ouest montagneux, la ville de Man est située à plus de 600 Km d'Abidjan. La carte 1 est une localisation de la zone d'étude.

**Carte 1 : La localisation de la zone d'étude**



Source: KOUMAN, 2016

Réalisation: KOUMAN et KOUADIO, 2016

De 88 294 habitants en 1988, la population de la ville de Man est passée successivement de 116 657 habitants en 1998 à 334 166 habitants en 2014 (INS, RGPH, 1988, 1998 et 2014). Le site de la ville est l'un des plus pittoresques du pays. Cependant, au plan de l'urbanisation, il se présente comme l'un des plus défavorables. Le site urbain occupe une cuvette naturelle limitée au Nord et à l'Ouest par le massif Sélé culminant à 1293 m (Mont Tonkouï) et dans les autres directions par des collines aux pentes extrêmement raides atteignant des altitudes de l'ordre de 500 m (Doyagouiné, Grand-Gbapleu) et aux pieds desquelles se sont accumulés d'énormes blocs d'éboulis.

## **1-2- Méthode de collecte de données**

L'approche méthodologique adoptée pour analyser l'impact de l'action municipale sur les conditions et le cadre de vie des populations à Man se compose principalement d'une recherche documentaire et d'une enquête de terrain.

Cette étude a débuté par un dépouillement des archives, des comptes administratifs, des budgets, des programmes triennaux de la Mairie ; des travaux de recherche et des thèses sur la ville de Man à la recherche de la genèse de la décentralisation, son fonctionnement et sa place dans le développement des villes de l'intérieur. Aussi l'accent a été mis sur le mode de gestion des élus locaux. Ces articles dénotent également les failles et les faiblesses de cet outil de développement des villes.

Les enquêtes qui ont suivi la recherche documentaire se résument à l'observation de terrain, l'enquête par questionnaire et aux enquêtes d'opinions auprès des gestionnaires de la ville principalement les élus locaux dont l'objectif était de s'imprégner des stratégies de gestion sur le dynamique de développement de la ville de Man, dans quartiers avec les chefs, les présidents des jeunes et les présidentes des femmes sur leurs attentes et leur participation pour un développement à la base. L'observation a consisté à la prise de contact direct avec l'espace d'étude. Elle a permis d'apprécier l'état des équipements et des infrastructures et de procéder à des prises de vue afin de rendre compte de l'état physique des bâtiments et des rues. À cette technique, nous l'avons adossé à l'inventaire ; qui a consisté à recenser et à répertorier les entités observées. Il nous a donc permis d'apprécier la répartition et la distribution spatiale de ces derniers.

Un questionnaire a été élaboré et administré à un échantillon des chefs de ménages ou à leurs représentants. En effet, dans l'impossibilité d'interroger tous les ménages, nous avons procédé à un échantillonnage. Man compte 37 378 ménages (RGPH, 2014). Avec la technique du choix raisonné, nous avons appliqué un taux 1,13% pour l'obtention de 422 chefs de ménages choisis selon des critères d'âge, de sexe et d'ancienneté dans la localité. La taille des ménages enquêtés dans la ville de Man est proportionnelle au poids démographique de chaque quartier, dont la répartition apparaît dans le tableau 1.

**Tableau 1 : Répartition spatiale des ménages enquêtés**

Quartiers enquêtés	Taille des chefs de ménages	Pourcentage	Taille de l'échantillon des chefs de ménages à enquêter par quartier
Administratif	243	0,65	3
Catholiques Filles	817	2,19	9
Belleville	2150	5,75	24
Béthanie	111	0,30	1
Blokosso	528	1,41	6
Blokosso-CHR	1038	2,78	12
Air France	957	2,56	11
Commerce	717	1,93	8
Dialogue	512	1,37	6
Dioulabougou	4399	11,77	50
Doyagouiné 2	887	2,37	10
Doyagouiné CAFOP	708	1,89	8
Gbeypleu	264	0,71	3
Gbeypleu Extension	75	0,20	1
Sari	251	0,67	3
Grand Gbapleu	2373	6,35	27
Kennedy	1355	3,63	15
Kogouin	229	0,61	3
Libreville	3416	9,14	39
Lycée	2309	6,18	26
Club Hippique	921	2,46	10
Mahou	623	1,67	7
Mistrot	1318	3,53	15
Petit Paris	184	0,49	2
Domoraud	988	2,64	11
Camp Séa	1204	3,22	13
PMI	569	1,53	6
Treize	1802	4,82	20
Koko	2261	6,05	26
Petit Gbapleu	871	2,33	10
Doyagouiné 1	3012	8,06	34
Non défini	277	0,74	3
<b>Total</b>	<b>37 378</b>	<b>100</b>	<b>422</b>

Source : INS RGPH, 2014 ; Kouman, 2015

Le questionnaire a porté sur les problèmes et les attentes des populations. Cette méthodologie nous a permis d'obtenir les résultats ci-dessous.

## 2- Résultats

### 2-1- Des réalisations d'équipements socio-économiques et collectifs au service de la population

Débuté principalement 1982, les réalisations effectuées par les autorités municipales sont diverses et variées. Le tableau 2 est un récapitulatif des réalisations faites.

**Tableau 2 : Répartition des projets réalisés de 1982 à 2017**

Année	Intitulé du projet réalisé	Nombre de projet
1982	Abattoir municipal	1
1986	Latrines	1
1995	Voies en pavés- Trois 3 dalots	2
1997	Bâtiment annexe Mairie-Foyer des jeunes	2
1998	Foyers des jeunes-Kiosques	3
2009	Marché de Doyagouiné	1
2013	Réhabilitation de quatre salles de classe	1
2014	Clôtures d'un dispensaire et de trois foyers des jeunes	2
2015	Locaux du troisième arrondissement de Police-Latrines-Un bâtiment école + bureau + cantine	3
2016	Local pour la vente de viande de porc-Pont piéton	2
2017	Un bâtiment école + bureau-Un pont (Dalot)	2

Source : Kouman, 2015

Le marché, construit bien avant l'érection de la localité en commune, est devenu plus tard un patrimoine de la mairie de Man. La décentralisation a connu un début timide au niveau des réalisations à Man. Ainsi, la municipalité a seulement enregistré deux (2) réalisations dont l'abattoir municipal en 1982 et la construction de quelques latrines en 1986. Ensuite, elle prend un début d'envol dans les années 90 avec des réalisations plus importantes telles que la réalisation de voies en pavés au quartier Belleville et au quartier Commerce, la réalisation de trois (3) dalots aux Domoraud-Belleville, Grand Gbapleu, Kennedy en 1995. La construction de locaux de la mairie, la construction de trois (3) foyers de jeunes aux quartiers Campus, Belleville et Kennedy. Onze (11) kiosques dont quatre (4) au Campus, cinq (5) à Belleville et deux (2) à Kennedy ont été effectués en 1998. Les instabilités politiques qu'ont connues la Côte d'Ivoire et plus particulièrement cette région ont stoppé ses réalisations après le coup d'état militaire de 1999. Elles ont repris en 2009 avec la construction du marché de Doyagouiné. Il a fallu attendre quatre (4) ans après pour voir d'autres réalisations. Ainsi en 2013, ont été réhabilité et construite 4 salles de classes à l'EPP2 et à L'EPP5 du quartier petit Gbapleu. Puis, l'année suivante, soit en 2014, la clôture du dispensaire de Grand Gbapleu a été construite ainsi que les clôtures des trois (3) foyers de jeunes aux quartiers Belleville, Kennedy et Campus. Les locaux du troisième arrondissement de Police au quartier Grand Gbapleu extension, des

latrines publiques à la mairie et à la Catholique fille, 1 bâtiment de 3 salles de classes avec un (1) bureau, une salle de cantine et trois (3) latrines à l'école primaire publique de Libreville voient le jour en 2015. En 2016, ont été construit un (1) local pour la vente de viande de porc, des buvettes et des kiosques au quartier Grand Gbapleu, un (1) pont piéton aux quartiers Dioulabougou-Domoraud. Lors de notre passage sur le terrain en 2017, certains ouvrages étaient en cours de réalisation. Ce sont : un (1) bâtiment d'école de trois (3) classes avec un bureau au quartier petit paris et un (1) pont (Dalot) reliant Libreville Blokosso. La photo 1 présente l'une des réalisations effectuée.

**Photo 1 : Un bâtiment de trois salles de classes et un bureau à l'EPP Petit Paris**



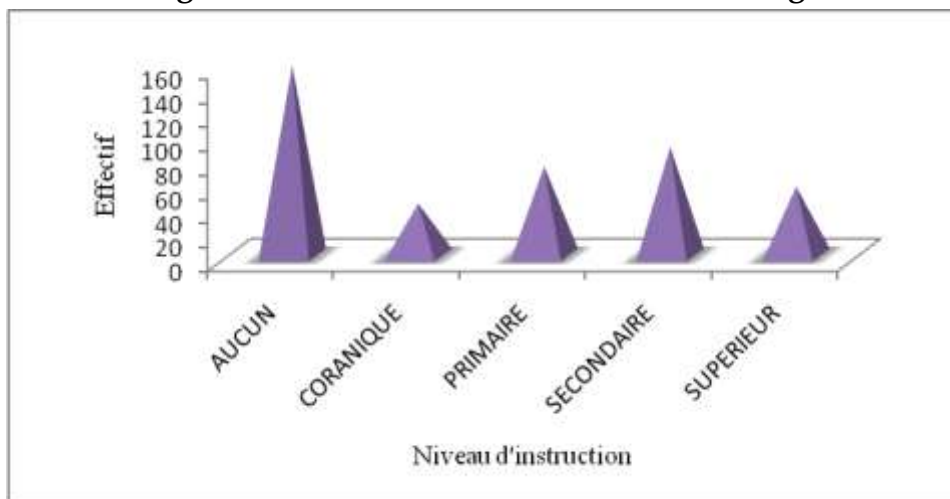
*Cliché: Kouman ,2016*

## ***2-2- Une faible influence des réalisations de la municipalité sur la qualité de vie des populations***

### ***2-2-1- Une paupérisation des populations de plus en plus accentuée***

Dans les Objectifs de Développement Durable adopté par la Côte d'Ivoire en janvier 2016, l'instruction constitue un facteur important de développement. Cependant, les chefs de ménage que nous avons rencontré ont des niveaux d'étude divers, de l'analphabète au plus lettré (niveau supérieur). La figure 1 présente le niveau d'étude des chefs de ménage à Man.

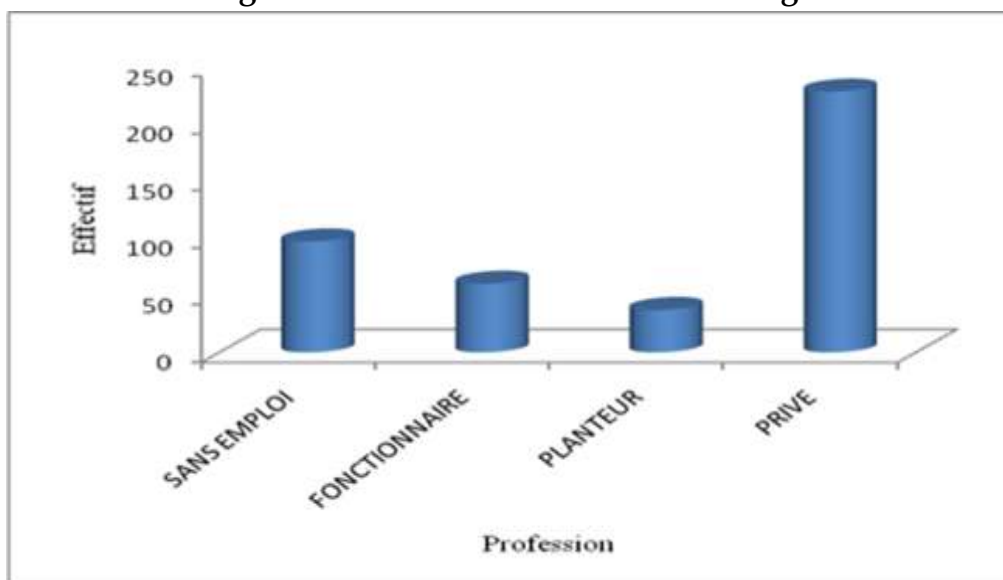
**Figure 1 : Niveau d'étude des chefs de ménage**



Source : Nos enquêtes de terrain, 2015

La figure montre que plus de 47% (37,44% qui n'ont aucun niveau et 10,19% qui ont fait l'école coranique) des chefs de ménages enquêtés n'ont aucun niveau d'étude. Le niveau primaire enregistre 17,54% ; le secondaire 21,33% et enfin le supérieur 13,51%. Le faible niveau des ménages les conduit à s'orienter dans divers secteurs d'activités. Nos enquêtés sont en majorité des sans emploi, des fonctionnaires, des planteurs et des personnes exerçant dans le privé (figure 2).

**Figure 2 : Profession des chefs de ménage**



Source : Nos enquêtes de terrain, 2015

Le pôle économique que représente cette localité justifie son attraction pour certains ivoiriens et aussi pour d'autres venus de la sous-région et même d'ailleurs qui y exercent des activités privées. Ainsi, l'analyse de la figure 4 indique que c'est le privé qui renferme plus de personnes soit 54,03 % des chefs de ménage enquêtés suivis des sans-emplois 22,99 %. Cette frange importante de la population (77,02%) exerce pour

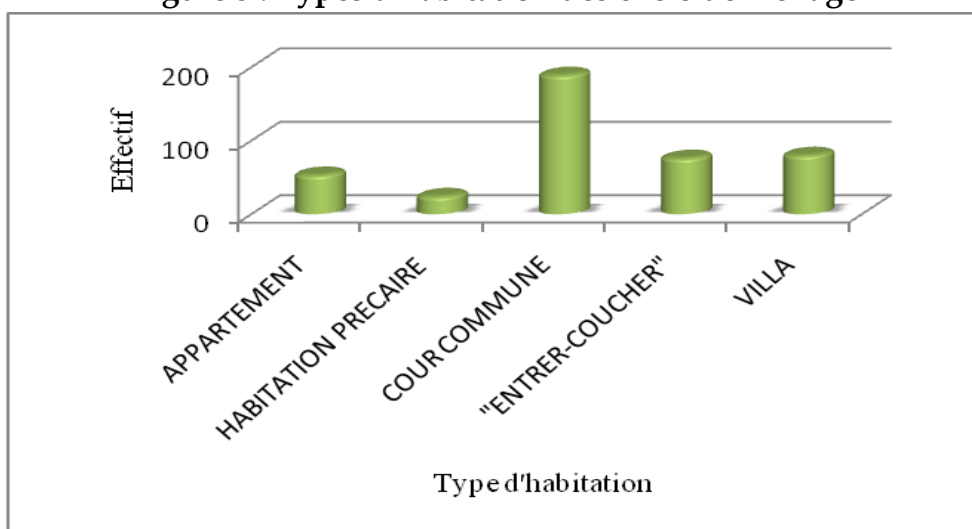
la plupart dans l’informel, employé à titre journalier ou contractuel dans le privé. Ces derniers perçoivent des revenus substantiels, difficile alors pour eux de se préoccuper de leur cadre de vie et d’avoir un logement décent.

Ensuite, 14,22 % des chefs de ménage enquêtés sont des fonctionnaires qui se redéployent peu à peu depuis plus d’une décennie et enfin 8,77% des chefs de ménage enquêtés sont des planteurs. Excepté les fonctionnaires, les autres ont des revenus aléatoires évoluant en dents de scie d’où l’assurance d’une vie stable et durable n’est que de l’utopie.

**2-2-2- Des populations au cadre et conditions de vie médiocres**

La ville de Man subi une pression démographique très importante depuis la fin de la guerre militaro-politique. Celle-ci s’est accentuée avec la construction de l’université. Cette démographie galopante depuis quelques années soulève plusieurs autres problèmes dont celui des logements. Avec de nombreux logements décoiffés ou détruits pendant la période de la guerre, trouver un logement décent relève du parcours de combattant. Après la crise militaro-politique, le problème de logement se pose avec acuité. L’Etat et les collectivités décentralisées sont impuissants face à cette situation. Ainsi, ces autorités laissent la tâche aux particuliers qui construisent souvent sans les normes urbanistiques. Profitant de cette situation, ces derniers mettent en application la loi de l’offre et de la demande pour rendre plus chers le coût de la caution et du loyer. Ce qui n’est pas sans conséquence sur le choix de l’habitation des chefs de ménage. La Figure 3 montre les types d’habitations occupées par les ménages.

**Figure 3 : Types d’habitation des chefs de ménage**

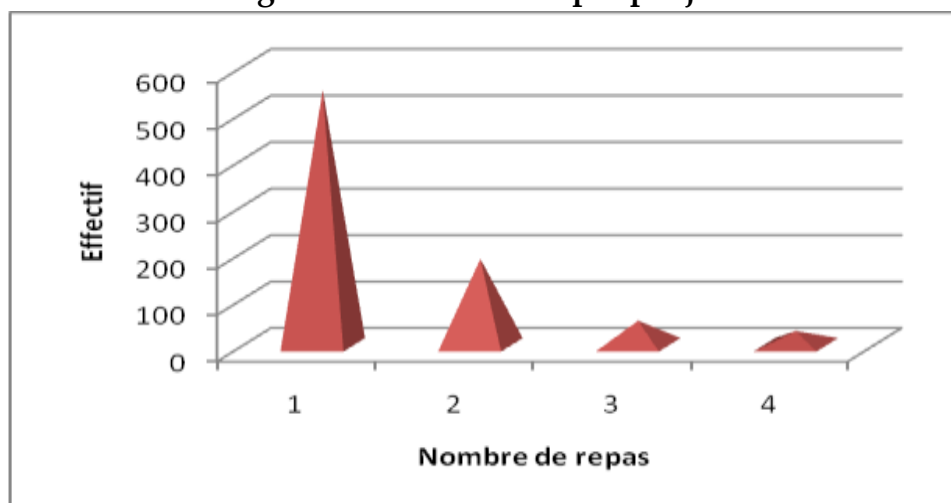


Source : Nos enquêtes de terrain, 2015

Les difficultés financières devenant de plus en plus contraignantes, les habitations précaires en général sont les plus prisées. Plus de la moitié des chefs de ménage

enquêtés (68,49 %) occupent ces types d'habitations. Suivent respectivement les chefs de ménage qui habitent une cour commune (44,79 %), qui occupent une habitation précaire (5,69 %) et une entrée coucher (18,01 %). Ces habitations sont habitées par les économiquement faibles tels que les sans-emplois, les planteurs et même certains du secteur privé. Vient ensuite l'habitation de type villa 18,96 % qui héberge les fonctionnaires et d'autres chefs de ménage exerçant dans le secteur privé. L'appartement ferme la marche avec 12,56 %, il héberge lui aussi des fonctionnaires. La situation de précarité que les populations vivent rejaillit sur leur alimentation. La figure 4 présente le nombre de repas pris dans le ménage par jour.

**Figure 4 : Nombre de repas par jour**



Source : Enquête de terrain, 2015

En effet avec un pouvoir d'achat très réduit, les ménages ne peuvent que s'offrir le nécessaire pour leur survie. Ainsi, environ deux tiers (67,24%) des chefs de ménage enquêtés consomment un seul repas par jour. A peu près un tiers (32,76 %) des chefs de ménage prend deux repas et plus par jour.

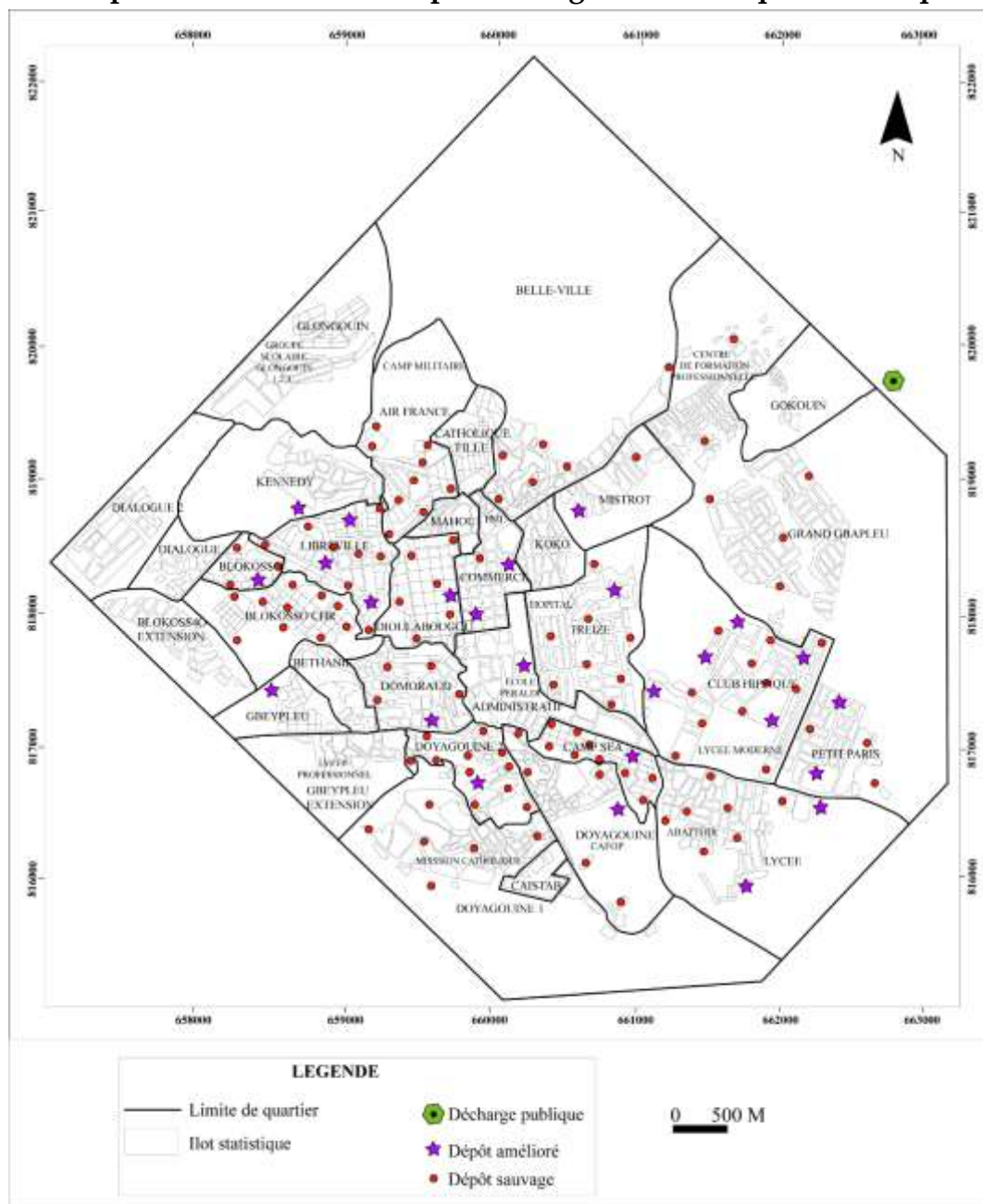
### ***2-3-Les problèmes de développement de la ville, des révélateurs du dysfonctionnement de la politique urbaine de développement local***

#### ***2-3-1- Un dysfonctionnement révélé par une prolifération de sites de dépôts sauvages dans la ville***

A l'instar des localités urbaines ivoiriennes, les sites de dépôts sauvages prolifèrent quotidiennement, dans la ville de Man. La prolifération des dépôts sauvages est imputable entre autres à la rareté de sites de dépotoirs, à l'inexistence de sites appropriés d'enfouissement d'ordures ménagères, à la dégradation des voies d'accès aux sites de dépotoirs des ordures ménagères existants, etc. Tous ces aspects suscités constituent des obstacles dans la gestion des ordures ménagères dans la ville. La carte 2 présente les différents sites de dépôts (améliorés et sauvages).



Carte 2 : Répartition des sites de dépôts ménagers dans les quartiers enquêtés



La carte 2 présente une forte présence des dépôts sauvages (119) dans la ville de Man. En effet, sur 25 dépôts améliorés dénombrés dans toute la ville, seulement le quartier Club Hippique en possède 05. Par contre, les quartiers dépourvus de dépôts améliorés, selon le responsable des collecteurs d’ordures, les ordures sont collectées et sont directement acheminées à la décharge publique de la ville.

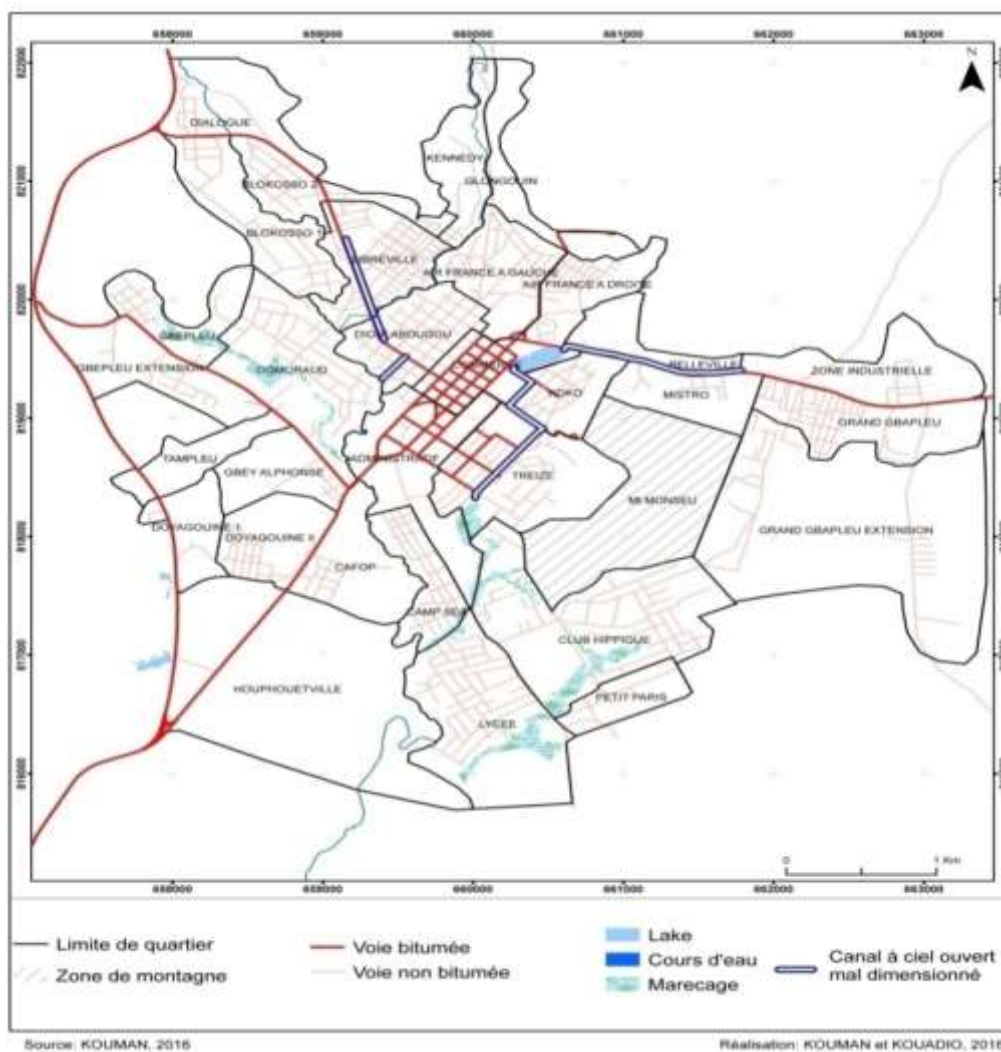
Cependant de nombreux dépôts sauvages jonchent toujours les rues des quartiers. Sur les 31 quartiers visités, 11 quartiers ne disposent pas de dépôts sauvages. Ce sont les quartiers comme Administratif, Petit Gbapleu, Koko, PMI, Mahou, Kogouin, Gbeypleu, Béthanie, Dialogue, Catholique Filles et Gbeypleu Extension. La forte présence des dépôts sauvages s’observe dans les quartiers Doyagouiné 2, Club

Hyppique, Blokosso-CHR. Le manque criard de dépôt amélioré dans la ville occasionne la présence visible des ordures. En effet, les dépôts améliorés sont des sites aménagés où les ménages déversent leurs déchets. Certains ménages jugent ces sites trop éloignés et déversent directement leurs ordures dans la nature créant ainsi des dépôts sauvages. Cette situation est aussi amplifiée par la fréquence irrégulière des deux camions de ramassage d'ordure que compte la commune et surtout le mauvais état de la voirie qui contraint ces véhicules de collecter les déchets auprès des ménages.

### 2-3-2- Un dysfonctionnement révélé par une gestion médiocre des eaux usées

Le réseau d'assainissement est quasi inexistant dans la ville de Man (carte 3).

Carte 3 : Des canaux d'évacuation à Man



Il n'y a pas de réseau d'évacuation d'eaux usées et d'eaux pluviales. Le seul ouvrage de drainage et d'assainissement qui fonctionne correctement est la grande canalisation qui dessert les quartiers Mahou, Commerce et Treize ou Thérèse. La photo 2 est une illustration.

**Photo 2 : Un ouvrage de drainage et d'assainissement au quartier Treize**



*Cliché: Kouman, 2015*

Cet ouvrage est le seul dans cette capitale des montagnes. Il est bien entretenu par endroit par contre en d'autres endroits les populations participent à son obstruction en y jetant des ordures ménagères. Cela crée d'énormes désagréments aux riverains. L'évacuation des eaux de ménage se fait généralement par des fosses septiques individuelles sauvages. Elles sont souvent pleines et causent des préjudices aux voisins. Les rares caniveaux existants dans la ville sont à ciel ouvert et s'obstruent rapidement. Leur sous dimensionnement les rend inopérants en saison pluvieuse (photo 3).

**Photo 3 : Un caniveau à ciel ouvert au quartier Treize**



*Cliché: Kouman, 2015*

Ce caniveau à ciel ouvert est obstrué par des déchets de tout genre. L'eau ne pouvant plus être drainé, stagne à cet endroit créant ainsi un nid de moustiques et d'animaux nuisibles ; vecteurs de maladies.

2-3-3- Un dysfonctionnement révélé par une voirie aux incidences notables sur les conditions de vie des populations

A Man, le transport routier comporte de nombreux handicaps. En effet, la voirie est assez modeste avec de nombreux problèmes de liaison et cela est à l'image du réseau routier de l'arrière-pays qui ravitaille la ville. Avec des voies quasiment impraticables, certains opérateurs économiques ont du mal à écouler leurs marchandises à temps, d'où une influence négative sur les prix de certaines denrées. Le tableau 3 fait l'état des lieux de la voirie à Man.

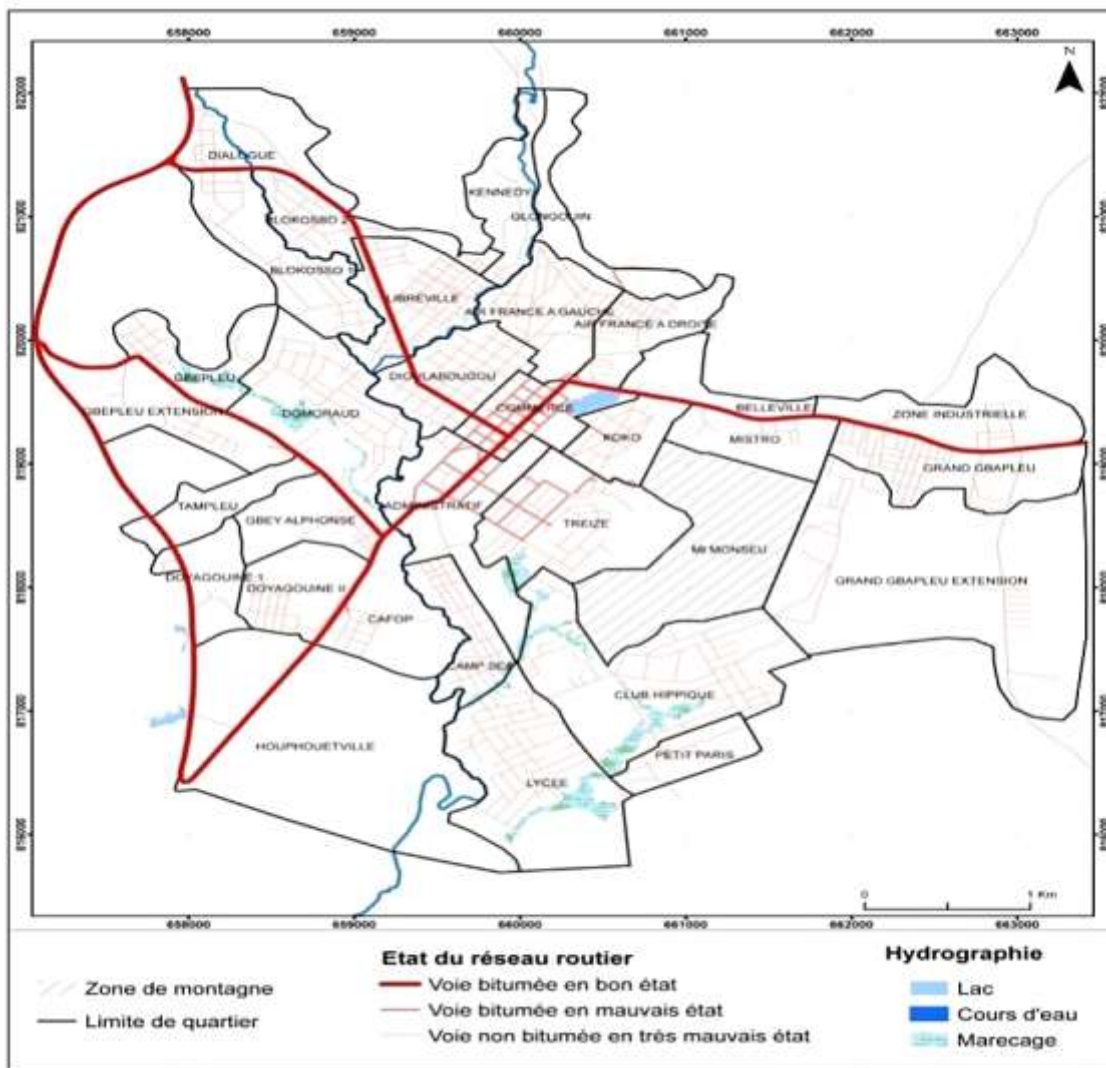
**Tableau 3 : Linéaire de la voirie à Man**

Nature des voiries	D'intérêt international (km)	D'intérêt urbain (km)	D'intérêt communal (km)	Totaux (km)
Bitumée				
A 1voie	Néant	19	10	29
A 2 Voies	22	Néant	Néant	22
A 4 Voies	02	Néant	Néant	02
En terre	Néant	55	74	129
Autre (pistes, voies)	Néant	05	12	17
Totaux (Km)	24	79	96	175

Source : Mairie de Man ,2017

Le réseau en ville, présente une forme radio-concentrique. La structure du réseau s'explique par les contraintes du site de la ville. A l'exception des grandes artères de la ville qui présentent un état favorable, Man est aujourd'hui nostalgique de son passé glorieux en voirie. Toute la voirie qui faisait la fierté et la beauté de cette ville touristique au point d'être prisée par Feu le Président Félix Houphouët Boigny dans les années 60 selon certains enquêtés « âgés » et d'attirer bon nombre de touristes est aujourd'hui en ruine donc dans un état piteux. Le bitume est quasi inexistant sur presque toutes les bitumées, et celles en terre battue sont simplement déplorables surtout en saison pluvieuse. La carte 4 en est une illustration.

Carte 4 : L'état de la voirie à Man



Le réseau de voirie est en état de dégradation très avancé. Sur 28,5 km de voirie bitumée depuis 1969 à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance. La plus part de ces voies bitumées localisées au centre-ville, sont fortement dégradés, il ne reste que moins de 5 km de bitume, et cela grâce à l'action du PPU (programme présidentiel d'urgence). Pour la voirie urbaine, seuls deux axes sont en bon état (l'artère principale carrefour Zélé-Facobly appelée à ce jour Avenue Alassane Ouattara (centre-ville) lors de l'une des visites du chef de l'Etat en 2015 à Man avec une promesse de bitumage de plus de 10 km de route et l'axe Man centre-ville Biankouman).

### 3- Discussion

Le développement local peut se définir comme un processus utilisant les initiatives à l'échelle des collectivités comme moteur du développement économique. Il est considéré en tant qu'émanation du local inversement au national, à travers une propulsion ascendante, dont les acteurs se situent sur l'échelle de la sphère locale

(Gouttebel, 2003 cité par Kahina Moussaoui et Khelloudja Arabi, 2014 : p.123). Les résultats de notre étude révèlent les insuffisances de l'action municipale face aux nombreuses attentes de la population aux enjeux du développement local. En effet, sur le terrain, la municipalité multiplie des actions pour le bien-être de la population dans plusieurs domaines (santé, éducation, emplois, salubrité, sécurité, réhabilitation de la voirie, etc.). Cependant, face à une population sans cesse croissante, l'impact est très faible voire négligeable suite aux changements de l'équipe municipale chaque cinq ans.

Ainsi Brou (2009, p.239) décrit la faible action des gestionnaires de ville après la manifestation des aléas notamment lors des pluies diluviennes créant des inondations. Il note qu'après chaque pluie, le seul moyen d'intervention des autorités est le remblayage. Il ajoute aussi qu'elles n'apportent leur concours seulement pour prévenir les risques.

Emile le bris (1999, p.3) aborde dans le même sens en soutenant que ceux qui voient dans la municipalisation la chance de l'Afrique et l'occasion de restructurer l'État depuis la base jusqu'au sommet s'exposent au même risque. Ils feignent donc d'ignorer que les libertés locales ne peuvent résulter d'autre chose que d'un partage consenti de la puissance publique. Et que ni la participation populaire ni la municipalisation ne sauraient crédibiliser une politique de désengagement public.

A Man, comme dans plusieurs villes ivoiriennes, l'autonomisation financière de la collectivité locale relève de l'utopie. La lenteur du transfert des fonds alloués au développement local demeure une réalité. Le développement d'une localité est fonction de la volonté politique. Ainsi, Mamadou Diouf (1999, p.11) dira que les jeux politiques locaux et leurs enjeux deviennent dès lors tributaires des luttes politiques nationales.

## **Conclusion**

Cette étude montre les limites de la municipalité à offrir un cadre et des conditions de vie agréables aux populations. En effet, la politique de décentralisation effective depuis 1978 est confrontée à de nombreuses difficultés sur le terrain. Celles-ci persistent faute de transfert effectif des ressources financières et l'absence de cadre institutionnelle et juridique permanent pouvant favoriser une application effective de certaines charges transférées par l'Etat. Ainsi, le développement peine à prendre de l'envol à Man, les rues sont en de très mauvais état, les équipements sont insuffisants et la population ploie sous le joug de la paupérisation. Le développement des collectivités décentralisées réside dans le financement de leur développement par les forces vives locales à mobiliser des ressources naturelles, financières, ainsi que de la capacité des leaders à mobiliser les populations autour des projets pertinents de développement.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

ANE Amino épouse KPAHE, 2010, *Action municipales et urbanisation de Yopougon*, Thèse Unique, IGT, 357p.

BROU Kamenan Marcel, 2014, *Croissance urbaine et risques naturels en milieu de montagne : l'exemple de Man*, Thèse unique de Doctorat, IGT, 304p.

DUBRESSON Alain, 1993, *Reforme communale et gestion des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire*, Université de Paris 10-Nanterre CEGAN, 64p

MIMCHE Honoré, NELEM Bios Christian et MAMA Njoya Mohamed, 2006, « Les Elites urbaines et le développement local au Cameroun », *GEOINOVA* 12, pp.107-127

GUETONDE Touré, 2003, « Décentralisation et performances des collectivités locales : le cas de la commune de Yopougon, Abidjan », pp.60-80.

KAHINA Moussaoui et KHELLOUDJA Arabi, 2014, « Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie : le cas des communes de Bejaia », *Économie et Solidarités*, CIRIEC-Canada, Vol. 44, N°1-2, <http://doi.org/10.7202/1041608ar>, pp.121-133

KRA Kouadio Joseph, 2012, *La route et le développement : Impact socio-économique et géographique de la route bitumée Bondoukou-Bouna*, Thèse unique de Doctorat, IGT, 499p.

EMILE Le Bris, 1999, « La construction municipale en Afrique », *Politique Africaine*, N°74, juin 1999, pp.6-12

MAMADOU Diouf, 1999, « L'idée municipale : une idée neuve en Afrique », *Politique Africaine*, N°74, juin 1999, pp.13-23.

Mairie de Man, *La monographie de la commune de Man*, Côte d'Ivoire, 2017, 13p  
Union Européenne, *Atlas des villes de Côte d'Ivoire*, 2007

MOMAR-COUMBA Diop, 2001, *Les politiques sociales en Afrique de l'ouest : Quels changements depuis le sommet de Copenhague ? Synthèse des études de cas (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal)*, Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social, 77p.

YEO Béh et BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin, 2017, « Les impacts de la décentralisation sur l'espace rural de la commune de Bouaké », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, N°1, pp. 48-65